

## **COMMUNIQUÉ**



L'honorable Claudie Bélanger Juge en chef adjointe Responsable des cours municipales

## Maintien des activités judiciaires des cours municipales - 7 janvier 2022

L'évolution récente de la crise pandémique suscite des interrogations légitimes quant à la poursuite des activités judiciaires dans les cours municipales du Québec.

Le présent communiqué vise donc à informer les membres de la communauté juridique ainsi que le public du maintien des activités judiciaires dans toutes les cours municipales du Québec.

Cette position se fonde notamment sur l'avis des autorités de la santé publique selon lequel les mesures en place dans les salles d'audience sont adéquates et efficaces pour assurer la protection de toutes les personnes présentes ainsi que sur la possibilité de procéder en mode semi-virtuel.

Cette option de tenir l'audience en mode semi-virtuel, le cas échéant, est évaluée par chaque juge à la lumière des règles juridiques applicables, du contexte sanitaire actuel et des circonstances propres au dossier.

Vous êtes par ailleurs invités à consulter régulièrement la <u>section</u> <u>du site Internet des cours municipales du Québec consacrée aux mesures liées à la COVID</u> afin d'obtenir l'information pertinente à jour.

Vous y trouverez aussi, entre autres, la <u>plus récente directive</u> au sujet des consignes de sécurité que les juges s'assureront de faire respecter en salle d'audience.

Palais de justice, 1, Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone: 514-393-2410 Télécopieur: 514-873-8795

Palais de justice, 300, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6

Téléphone: 418 649-3628 Télécopieur: 418 650-7994

Courriel: claudie.belanger@judex.qc.ca

L'accès à la justice est un service public prioritaire et essentiel pour le maintien duquel les cours municipales déploient tous les efforts nécessaires, en veillant avec la même énergie à protéger la santé et la sécurité des citoyens.

## (s) Claudie Bélanger

**Claudie Bélanger** 

Juge en chef adjointe de la Cour du Québec Responsable des cours municipales